

I. Information sur le poste

Titre du poste : Cabinet de consultants pour l'évaluation à mi-parcours du « **Projet de renforcement des capacités des organisations féminines et de construction d'un mouvement fort de femmes pour la paix dans la région du Sahel** »

Type de Contrat : Consultant International

Durée du contrat : 60 jours ouvrables

Lieu d'affectation : Zone du projet : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad (selon l'échantillonnage validé par ONU Femmes)

Département : ONU Femmes WCRO, Unité WPS-HA

Superviseur (Titre/Grade) : Wanalher Ag Alwaly, Coordinateur Régional du Projet

II. Contexte du projet

La région du Sahel est confrontée à une crise sécuritaire sans précédent depuis 2012. Plusieurs pays dont le Mali, Niger, Mauritanie, Tchad et Burkina Faso sont confrontés à des défis variés tant d'ordre économique, politique que social. Cette situation a entraîné les problèmes d'extrémismes violents et de conflits intercommunautaires. Malgré les nombreuses opportunités de la région, la population fait face à des problèmes d'insécurité, de pauvreté et est également confrontée à une forte crise humanitaire. Les principaux acteurs régionaux et la communauté internationale sont mobilisés pour contribuer aux réponses en faveur de la paix et le développement de la région.

Ce contexte de crise prévaut dans une région où les filles et les femmes étaient déjà sujettes à plusieurs formes de violences et discriminations sous-tendues par plusieurs croyances et barrières socio-culturelles profondément ancrées dans la tradition. Les fortes inégalités hommes-femmes présentes dans les pays du Sahel se retrouvent sur plusieurs axes dont principalement : les Violences basées sur le genre et autres pratiques nuisibles, la faible participation des femmes à la vie politique, les problématiques liées à l'accès aux services sociaux de base, les inégalités au niveau économique... Les femmes se sont organisées en associations et disposent d'un grand potentiel pour contribuer significativement à la stabilisation de la région car elles sont des actrices incontournables pour la paix et le développement de la région. Malheureusement, elles sont confrontées à plusieurs défis en rapport avec l'accès aux informations sur leurs droits et opportunités, les faibles capacités en matière de gestion des organisations tant au niveau organisationnel, institutionnel que programmatique. En outre, elles ont besoin d'être mieux organisées en réseaux et coalitions forts pour influencer les processus de paix tant au niveau local, national que régional. En plus d'actions de plaidoyer, elles ont besoin de mener des activités opérationnelles sur le terrain surtout dans les régions frontalières les plus affectées par les conflits car elles disposent d'un grand potentiel et cela augmentera leur crédibilité et impact pour la paix. A voir l'impact qu'elles produisent avec des moyens très limités, il est évident qu'une fois mieux appuyées et organisées en mouvement fort pour la paix pour influencer les politiques et processus de paix et qu'elles arrivent à être plus opérationnelles dans les régions les plus affectées par les conflits, elles produiraient plus d'impacts et influenceraient significativement la situation sécuritaire de la région.

C'est dans ce contexte que ONU Femmes met en œuvre le « **Projet de renforcement des capacités des organisations féminines et de construction d'un mouvement fort de femmes pour la paix dans la région du Sahel** ». Ce projet catalytique financé par les Pays-Bas apportera des réponses aux problèmes systémiques auxquelles les organisations féminines font face à travers un appui holistique touchant à la fois les aspects institutionnels, organisationnels, programmatiques, de réseautage et le plaidoyer. Il est mis en œuvre dans cinq pays : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad.

Le projet a démarré le 1^{er} septembre 2022 et sera clôturé le 31 août 2026.

III. Description du projet

L'objectif global du projet est que les organisations féminines et les femmes soient entendues et influencent de manière proactive et stratégiquement les processus de sécurité et de paix et les infrastructures clés de la paix dans les pays d'intervention au Sahel, tout en participant à l'établissement de l'agenda et à la prise de décision en matière de paix et de sécurité aux niveaux national et régional.

L'objectif spécifique est de renforcer le rôle des organisations de femmes dans le retour de la paix et de la sécurité dans les pays d'intervention au Sahel. Sur une période de quatre ans, le projet touchera un total de 103 organisations de femmes dont trois organisations régionales dans les 5 pays du Sahel.

Le projet s'articule autour des résultats suivants :

Sur une période de quatre ans, le projet touchera un total de 103 organisations de femmes avec un soutien financier plus important pour un noyau de 18 organisations, dont trois organisations régionales et 15 organisations nationales à raison de trois organisations dans chacun des cinq pays du G5 Sahel. Elles seront sélectionnées de manière transparente sur la base d'indicateurs clairs liés à leur potentiel d'impact élevé. Le projet s'articule autour de quatre résultats principaux :

1. AXE STRATEGIQUE RENFORCEMENT DES CAPACITES

Résultat 1 : Les organisations de femmes renforcent stratégiquement leurs structures et leurs leaders à des fins de plaidoyer et de construction de la paix et mobilisent plus de financements.

- 103 organisations de femmes (20 organisations par pays, 3 organisations régionales) renforcées sur le plan organisationnel en fonction de leurs besoins spécifiques
- 103 organisations de femmes renforcées sur le plan institutionnel en fonction des besoins spécifiques des organisations régionales, nationales et locales et de leurs dirigeants.
- 103 organisations de femmes renforcées sur le plan opérationnel en fonction de leurs besoins spécifiques.
- 103 organisations de femmes renforcées dans la gestion du programme et mobilisation de ressources.

2. AXE STRATEGIQUE CONSTRUCTION DE MOUVEMENTS ET COALITIONS

Résultat 2 : Les organisations de femmes (au niveau national et régional) se connectent et œuvrent en synergie au sein de réseaux, mouvements et/ou coalitions solides.

- 103 organisations de femmes cartographiées et reliées les unes aux autres dans des réseaux et coalitions (au niveau national et régional).
- Des coalitions nouvelles et celles déjà existantes renforcées à des fins de plaidoyer au niveau national et régional.
- Soutien et facilitation des initiatives de création de mouvements et de coalitions

- Développement d'applications de communication entre les organisations féminines
- Campagnes pour la paix au Sahel organisées au niveau national et régional

3. AXE STRATEGIQUE PLAIDOYER

Résultat 3 : Les organisations de femmes créent conjointement des plans de plaidoyer pour des actions en faveur de la paix au niveau national et régional.

- 150 (au moins 30 par pays) femmes leaders formées aux techniques de plaidoyer et d'influence politique ainsi qu'à l'influence en tant que mouvement (construction d'alliance)
- Plans de plaidoyer nationaux et régionaux développés sur des questions clés liées à la paix et/ou aux droits des femmes et à la formation de coalitions autour de ces questions.
- Soutien aux initiatives et actions d'intégration du genre dans les mécanismes et processus de paix et dans l'élaboration des politiques au niveau national et régional ainsi que le plaidoyer pour la mise en œuvre des PAN de la RCSNU 1325.
- Soutien aux activités de sensibilisation des organisations féminines sur l'intégration de la dimension de genre dans les processus, les mécanismes et les politiques de paix et de sécurité.

4. AXE STRATEGIQUE PARTICIPATION AU FORA ET MECHANISMES DE PAIX ET DE SECURITE

Résultat 4 : Les organisations de femmes en coalition influencent et participent à la politique et à la prise de décision en matière de consolidation de la paix et de sécurité aux niveaux national et régional.

- Identification et soutien d'alliés et champions de l'égalité des sexes pour la participation des femmes aux forums et mécanismes nationaux et régionaux de paix et de sécurité.
- Les donateurs et les acteurs clés sont informés et sensibilisés pour intégrer le genre et la participation des femmes dans les programmes de stabilisation dans la région du Sahel.
- Soutien aux initiatives de plaidoyer menées en synergie par des coalitions/réseaux d'organisations de femmes pour une meilleure représentation des femmes dans les organes et mécanismes de paix au niveau de chaque pays.
- Soutien de la participation des principales organisations de femmes et les femmes leaders aux forums et mécanismes de paix et de sécurité.

Ce projet catalytique abordera les problèmes systémiques auxquels sont confrontées les organisations, grâce à un soutien institutionnel, organisationnel, programmatique et de plaidoyer holistique. Les organisations soutenues seront plus compétitives et éligibles pour d'autres donateurs, elles mobiliseront davantage de ressources et le projet aura un effet multiplicateur. En outre, le soutien permettra de rassembler les organisations de femmes en synergie pour l'établissement de coalitions afin de maximiser les potentialités d'influence dans les politiques et mécanismes de paix nationaux et régionaux.

Le projet financera les organisations féminines nationales et régionales de la société civile légalement enregistrées et travaillant dans le domaine de la paix et sécurité et avancement des droits des femmes dans les 5 pays du Sahel : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger Tchad.

Les organisations retenues seront accompagnées pour renforcer leurs capacités opérationnelles et programmatiques, dans la mobilisation des ressources et elles seront appuyées dans leurs initiatives de

plaidoyer pour la paix.

IV. Fonctions/ Principaux résultats attendus de l'évaluation

La formulation et le cycle du « **Projet de renforcement des capacités des organisations des féminines et de construction d'un mouvement fort de femmes pour la paix dans la région du Sahel** » a prévu une évaluation à mi-parcours dans une logique d'apprentissage et de redevabilité envers le bailleur (Royaume des Pays-Bas), les bénéficiaires directs du projet que sont les organisations féminines de la société civile dans les 5 pays du Sahel (ex G5 Sahel). Dans cette logique, l'équipe souhaite établir un bilan à mi-parcours de sa mise en œuvre dans le but d'apprécier globalement les progrès qui sont réalisés à date, les insuffisances et les défis afin d'avoir une vue d'ensemble de l'avancement des actions projet en lien avec les objectifs et résultats recherchés et de disposer d'éléments pertinents de recadrage et/ou d'amélioration si nécessaire pour la suite du projet.

d. Objectifs, critères et questions clés

L'objectif principal de l'évaluation à mi-parcours est de fournir une appréciation d'ensemble de la mise en œuvre et de l'état d'avancement du « **Projet de renforcement des capacités des organisations des féminines et de construction d'un mouvement fort de femmes pour la paix dans la région du Sahel** », tirer les enseignements des actions et approches mise en œuvre et formuler des recommandations pertinentes pour la poursuite de la mise en œuvre du Projet.

❖ Les objectifs spécifiques de cette évaluation à mi-parcours devront permettre de :

- Fournir des éléments d'appréciation au regard du contexte régional et des pays d'intervention sur (i) la pertinence de la conception globale du Projet, (ii) la pertinence des orientations et des approches retenues, (iii) la pertinence des choix des OSC bénéficiaires et des initiatives retenues ;
- Apprécier la qualité du dispositif d'accompagnement mis en place : le rôle d'appui - accompagnement et conseils par ONU Femmes et ses partenaires de mise en œuvre dans les pays, incluant les mécanismes, méthodes et outils d'accompagnement proposés ;
- Analyser les premiers résultats (activités et indicateurs), les effets émergents, les enseignements (bonnes pratiques et les leçons apprises) et/ou points d'attention-clés pour la poursuite de la mise en œuvre et des réorientations si nécessaires ;
- Analyser le contexte régional et de chaque pays en mettant en exergue les défis et opportunités au niveau politique, économique et institutionnel pour le projet ;
- Formuler des recommandations claires, stratégiques et concrètes pour la suite du projet.

A. Périmètre de l'évaluation et période à couvrir :

L'évaluation à mi-parcours couvre les cinq pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad). En outre, l'évaluation mi-parcours couvrira des questions transversales amorcées telles que la coordination ; le suivi et l'évaluation (S&E) capitalisation ; les innovations ; la mobilisation des ressources et les partenariats stratégiques.

L'évaluation couvrira la période de mise en œuvre des activités du projet allant du 1er septembre 2022 (démarrage du projet) au 31 août 2024.

e. Critères et questions de l'évaluation

Il s'agit de la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité. L'équipe d'évaluation devra proposer des questions d'évaluation en lien avec les objectifs spécifiques dont l'analyse pourrait aboutir à des recommandations pertinentes et applicables. La liste des questions évaluatives ci-dessous est fournie de manière indicative et est à revoir et adapter au projet :

B. Pertinence:

Q1. Dans quelle mesure les objectifs du projet sont-ils toujours valables au regard des éléments du contexte et des besoins des organisations féminines du sahel ?

Q2. Des ajustements ont-ils été apportés ou sont-ils nécessaires ? Si oui Quels sont les ajustements nécessaires pour la période restante du projet en vue de mieux atteindre les résultats escomptés ?

Q3. Les approches, les activités et les produits du projet sont-ils conformes à sa finalité générale et aux objectifs qui lui ont été assignés ?

Q4. Les initiatives retenues répondent-elles aux objectifs du projet et aux besoins des organisations féminines bénéficiaires ?

C. Coherence:

Q6. Dans quelle mesure l'action développée par le projet est-elle en cohérence d'une part, avec les priorités des politiques nationales des pays cibles du projet et d'autre part avec la stratégie d'ONU Femmes et du bailleur en matière de soutien à la participation des femmes dans les processus de paix ;

Q7. Quelle synergie articulée avec des acteurs institutionnels et les autres dispositifs nationaux et régionaux œuvrant en faveur de la participation des femmes dans les processus de paix au sahel ;

Q8. Le projet contribue-t-il à la réalisation des objectifs institutionnels, les stratégies et la vision des organisations bénéficiaires des femmes ;

D. Efficacité:

Q9. Quelle(s) appréciation(s) faites-vous de la qualité des processus engagés en termes d'approches, de choix des OSC et de leurs accompagnements ?

Q10. Quels avantages en ce qui concerne les approches utilisées pour la mise en œuvre de ce projet ?

Q11. Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle atteint, ou devrait-elle atteindre ses objectifs et ses résultats ?

Q12. Quels sont les principaux facteurs qui ont déterminé la réalisation ou la non-réalisation des objectifs visés dans le cadre du projet ?

E. Efficience :

Q13. Est-ce que les ressources ont été utilisées de manière efficiente (adéquation entre les moyens et activités aux résultats à atteindre, bon usage des ressources) ?

Q14. Les résultats déjà atteints ont-ils été atteints en temps voulu ou dans un délai raisonnablement adapté aux exigences du contexte socio-politique et sécuritaire des pays / zones d'intervention ?

Q15. Les mécanismes de coordination et d'appui mis en place par ONU Femmes pour la mise en œuvre du projet ont-ils permis de promouvoir l'utilisation efficace des ressources financières et humaines ?

F. Viabilité/Durabilité :

Q16. Les choix des OSC et des processus engagés concourent-ils aux thématiques et objectifs prioritaires du projet ?

Q17. Quels sont les principaux facteurs externes aux Organisations bénéficiaires des femmes (contexte politique, institutionnel, économique, etc.), approches d'accompagnements de ONU Femmes et ses partenaires et facteurs internes aux OSC qui détermineront la viabilité ou la non-viabilité des OSC et des résultats ?

Q18. Dans quelle mesure les OSC ont-elles été engagées et formées tant sur le plan technique que sur le plan opérationnel pour assurer la continuité et mettre à l'échelle les activités du projet ?

G. Genre et Droits Humains

Q19. Dans quelles mesures et conditions, les principes d'égalité des sexes de protection et de valorisation des droits humains ont-ils été intégrés dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

Q20. Dans quelle dimension le respect de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ont-elles évolué à la suite du projet ?

7. Principales leçons apprises :

- Quelles bonnes pratiques peuvent être retenues dans l'état actuel de la mise en œuvre du projet pour être amplifiées dans la phase suivante et être appliquées à d'autres initiatives ?
- Quelles sont les principales leçons apprises du projet – qu'est-ce qui a marché, qu'est-ce qui n'a pas marché et pourquoi ?
- Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé l'atteinte ou la non-atteinte des résultats escomptés ?
- Quels sont les éléments de succès ou d'échec ?
- Quelles sont les mauvaises expériences à éviter et les facteurs explicatifs dans les prochaines étapes ou dans la conception et la mise en œuvre de futurs projets similaires ?
- Comment capitaliser et mutualiser les acquis du projet au bénéfice de l'ensemble de la société civile engagée en faveur de la paix et la stabilisation au-delà des contraintes politiques ou conjoncturelles ?
- Quel instrument/dispositif idoine serait recommandé pour le financement et l'accompagnement durables des organisations de la société civile féminine pour la paix au Sahel ?

f. Champ de l'évaluation à mi-parcours

Tableau : Champ d'application de l'évaluation

Champ d'application	- Femmes paix et sécurité ;
Moment (ou en est le projet)	Mi-parcours du projet
Calendrier considéré	1 ^{er} décembre 2024 – 31 mars 2025
Champ thématique	Femmes paix et sécurité (Prévention et gestion de conflits au Sahel)
Champ programmatique	Femmes paix et sécurité
Limites (connues)	La situation sécuritaire dans certains pays du sahel et certaines régions pourrait limiter l'accès à quelques organisations ciblées par l'équipe d'évaluation.
Supervision de l'évaluation	Spécialiste de suivi et évaluation (ONU Femmes) Equipe de mise en œuvre du Projet (ONU Femmes) Spécialiste évaluation, Bureau régional

Tous les volets du projet mis en œuvre sont concernés par la présente évaluation à mi-parcours.

Couverture géographique :

Les zones couvertes par le projet sont les 5 pays énumérés plus haut.

f. Méthodologie

Pour ce premier exercice d'évaluation à mi-parcours du Projet, l'approche méthodologique, les méthodes et outils de réflexion et de collecte des informations qui seront proposés par le cabinet de consultants mobilisé devront intégrer la démarche d'apprentissage et de l'expérience pilote de ce projet auprès des acteurs / cibles concernés, des entretiens avec les acteurs, une analyse des résultats obtenus. Le cabinet de consultants devra alors proposer une approche méthodologique participative pertinente en lien avec les attentes des TDR, la connaissance du milieu d'intervention et les contraintes sécuritaires des pays cibles.

La méthodologie utilisée dans le cadre de la présente évaluation à mi-parcours sera mixte (quantitative et qualitative) avec un processus participatif et les questionnaires, procédé de collecte de données, seront annexés au rapport final. Elle adoptera les méthodes d'une évaluation axée sur le genre. De manière explicite, l'évaluation sera menée en conformité avec les lignes directrices d'évaluation et les normes du Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation (GNUE), en particulier celles qui prescrivent l'intégration de la perspective des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans l'approche et le processus de l'évaluation.

Le Consultant utilisera des méthodes d'évaluation appropriées pour répondre aux questions d'évaluation proposées : Revue de littérature, interview (recensement de la liste des points focaux), visite terrain etc. Le processus d'évaluation sera pleinement participatif de la phase de planification jusqu'à l'étape du rapport final.

Le rapport de conception initial du cabinet de consultants avec un accent particulier sur la méthodologie sera présenté pour approbation au groupe de gestion et au groupe de référence de l'évaluation avant le début de la phase de terrain. L'évaluation à mi-parcours sera menée conformément aux directives d'évaluation de l'ONU Femmes, aux Normes de l'UNEG (United Nation Evaluation Group) et au Code de conduite des évaluations des Nations Unies.

Plus particulièrement, le Bureau d'évaluation indépendant (IEO) d'ONU Femmes a un plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes, ou l'entité déclarante de l'UN-SWAP (United Nations System-Wide Action Plan on Gender Equality and the Empowerment of Women) et l'équipe de consultants prendra en considération que toute évaluation à ONU

Femmes est appréciée par rapport à l'UN-SWAP (Indicateur de performance d'évaluation et son tableau de bord connexe).

Conformément à ce qui précède, l'équipe d'évaluation à mi-parcours sera soumise à la notation de qualité SWAP de l'ONU et doit démontrer l'intégration de genre dans le processus d'évaluation et le rapport. C'est l'un des éléments par lesquels cette évaluation sera examinée par une équipe externe, en utilisant les critères UN-SWAP. L'indicateur de performance d'évaluation [Guide technique et tableau de bord du PEV SWAP EPAP] permet d'apprécier dans quelle mesure le rapport d'évaluation satisfait aux critères suivants :

1. Le Genre est intégré dans la portée de l'analyse de l'évaluation et les indicateurs d'évaluation sont conçus de manière à garantir la collecte des données liées à GEWE (Gender Equality and Women Empowerment).
2. Le Genre est intégré dans les critères d'évaluation et des questions d'évaluation incluent spécifiquement la manière dont le Genre a été intégré dans la conception, la planification, la mise en œuvre de l'intervention et les résultats obtenus ;
3. Une méthodologie, des méthodes et des outils répondant au genre, et les techniques d'analyse de données sont sélectionnés.
4. Les conclusions et les recommandations de l'évaluation à mi-parcours reflètent une analyse comparative entre les sexes.

Gestion des participations et des évaluations des parties prenantes : L'évaluation des projets finaux est conçue pour être sensible au genre et doit donc se concentrer sur la transformation du pouvoir et de la participation des femmes, des groupes de femmes et des réseaux de femmes dans le processus d'évaluation ainsi que sur la participation des hommes et des femmes à l'égalité des sexes.

L'évaluation sera un processus consultatif, inclusif et participatif avec une forte composante d'apprentissage et d'autonomisation et assurera la participation des femmes et des jeunes, des leaders communautaires. Une attention particulière sera accordée à la représentativité de tous les groupes vulnérables et, en particulier, à projeter des groupes ciblés de femmes et de jeunes dans la protection.

Rédaction du rapport d'évaluation

L'équipe d'évaluation s'assurera que le rapport d'évaluation est entièrement analytique. Ainsi, au-delà de la description des données collectées, le Consultant fera ressortir :

- Des points d'analyses fondés sur des dimensions culturelles, sociétales, organisationnelles, structurelles et techniques qui pourront expliquer les résultats, déclarations ou attitudes ;
- La corrélation entre les volets du projet qui pourrait expliquer certains résultats ;
- D'autres contributions qui ne sont pas liées directement au projet.

Dans un objectif de transparence, il faut signaler que la méthodologie de cette évaluation à mi-parcours sera conçue de manière à couvrir tous les volets du projet en accord avec ONU Femmes. De nature participative, elle impliquera toutes les parties prenantes du projet et portera sur tous les volets du projet.

Avec des outils conçus pour collecter des données qualitatives et quantitatives, l'équipe de l'évaluation à mi-parcours touchera tous les pays ayant bénéficié du projet.

g. Livrables et calendrier

1- Rapport de conception initial

L'équipe d'évaluation proposera une méthodologie avec une matrice de l'évaluation à mi-parcours et des instruments de collecte de données et un plan d'évaluation dans le cadre du rapport de conception initial. Ce dernier précisera la part qui revient à la revue documentaire, à l'observation, aux entrevues et discussions de groupe, sans oublier la participation des parties prenantes concernées. Un plan de travail et un calendrier de mise en œuvre seront également inclus dans le rapport. Le rapport de conception initial sera examiné et approuvé par le groupe de gestion et le groupe de référence de l'évaluation à mi-parcours avant sa validation.

2- Présentation des conclusions préliminaires et le pré-rapport

L'évaluateur animera une séance de présentation des résultats préliminaires, à la suite de la phase de collecte et d'analyse préliminaire de donnée. Ainsi, les constatations et tendances générales feront l'objet d'examen et d'échanges avec les membres du groupe de référence ; Cette séance permet à ce stade de gagner en informations, commentaires et orientations avant d'approfondir et finaliser l'analyse de données et entamer la rédaction du rapport d'évaluation à mi-parcours.

3- Rapport provisoire

Il s'agit de la production et la mise à disposition de la première mouture de rapport complet d'évaluation, comprenant des constats, conclusions et recommandations énumérées selon un ordre de priorités et un lien logique, tout en faisant référence à la méthodologie, à la démarche de collecte et d'analyse de données

Ce rapport sera soumis pour examen et commentaires au groupe de gestion de l'évaluation pour son amélioration au regard du contenu attendu et des critères de qualité.

Le rapport provisoire prenant en compte les commentaires formulés sera transmis au Groupe de référence sauf si le groupe de gestion estime qu'il ne remplit pas les conditions de qualité et d'intelligibilité minimales.

Dans un deuxième temps, la seconde version améliorée du rapport d'évaluation sera soumise au groupe de gestion pour autoriser la rédaction par le Consultant de la version finale du rapport d'évaluation à mi-parcours.

3- Rapport final d'évaluation

Le Rapport final d'évaluation à mi-parcours, rédigé en langue française, sera considéré comme tel lorsqu'il aura pris en compte tous les commentaires reçus du Groupe de gestion et validé par le groupe de Gestion. Il devra être conforme à la structure de rapport final de ONU Femmes et accompagné par les annexes tels que :

- Les termes de référence de l'évaluation ;
- Les outils de collecte des données (guides d'entretien) ;
- Une liste de réunions/consultations auxquelles le Consultant a assisté ;
- Une liste de personnes ou organisations avec lesquelles le Consultant s'est entretenu ;
- Une bibliographie des sources d'information utilisées ;
- Toute autre information que l'équipe de consultants jugera utile pourra aussi être ajoutée.

4- Atelier de dissémination du rapport

Un atelier sera organisé avec tous les acteurs du projet en vue de présenter les résultats de l'évaluation à mi-parcours.

Calendrier indicatif des activités (60 jours prestés).

Délais	Activités	Livrables
	Signature du contrat	Lancement
7 jours	Proposition du document Méthodologique (rapport initial de conception)	Document disponible
2 jours	Rencontres avec les instances de gestion de l'évaluation sur les documents	Feedback et validation
7 jours	Finalisation du document méthodologique	Outils de collecte disponibles
25 jours	Phase terrain (collecte de données)	Les données brutes disponibles
1 jours	Présentation des résultats préliminaires	
7 Jours	Rédaction et soumission du 1^{er} draft	Rapport disponible
2 jours	Rencontre avec les instances de gestion de l'évaluation de référence et Feedback	Amendements du 1^{er} draft
9 jours	Finalisation et soumission du rapport final	Rapport final disponible

h. Sources et informations disponibles

Dans le cadre de sa mission le Consultant retenu, aura accès aux sources d'information ci-dessous :

- Le document de projet soumis aux bailleurs de fonds pour financement ;
- Les rapports d'étape des partenaires de mise en œuvre ;
- Le rapport de synthèse des rapports des partenaires de mise en œuvre ;
- Les orientations de la conseillère Régionale d'ONU Femmes sur WPS-HA et toute l'équipe du Projet ;
- Les orientations du chargé des évaluations au niveau du bureau régional de ONU Femmes ;
- Les orientations du spécialiste de Suivi Évaluation sur le projet de ONU Femmes.

L'équipe d'évaluation effectuera également des rencontres avec les différents partenaires de mise en œuvre.

i. Administration et processus d'évaluation

Le processus d'évaluation sera dirigé par le Groupe de gestion de l'Évaluation qui fournit l'orientation globale et les conseils relatifs à la conduite de l'évaluation. Le Gestionnaire des tâches de l'évaluation sera responsable de la supervision quotidienne de l'évaluation pour la production d'un rapport de bonne qualité et en vue de minimiser les risques éventuels, qui pourraient survenir au cours du processus d'évaluation.

Le Consultant chargé de la présente évaluation à mi-parcours rendra compte directement au gestionnaire des tâches d'évaluation.

ONU Femmes prendra en charge directement l'organisation des différents ateliers envisagés au cours du processus d'évaluation (validation, vulgarisation ...).

Gestion de l'évaluation

Le groupe de gestion et le groupe de référence sont les deux structures de gestion de cette évaluation.

L'analyste suivi évaluation du bureau régional assurera la gestion technique de l'évaluation en collaboration avec les membres du groupe de gestion.

Le Cabinet de consultants retenu a, l'entière responsabilité de la bonne conduite de l'opération d'évaluation.

Il sera sous la supervision du gestionnaire de l'évaluation (M&E) et du groupe de gestion de l'évaluation.

Le groupe de gestion de l'évaluation :

Il est constitué pour superviser la gestion de l'évaluation et prendre des décisions clés afin de s'assurer de la qualité des différents résultats de l'évaluation. Il est composé du coordinateur du projet ONU Femmes, du spécialiste régional en évaluation.

Le gestionnaire de l'évaluation assurera la gestion journalière du processus et entamera des consultations avec le groupe de gestion concernant les questions clés du programme. Les contributions des membres du groupe de gestion vont renforcer la qualité et la crédibilité de l'évaluation. Plus précisément, les membres de l'équipe de gestion devront :

- Participer à toutes les réunions de l'équipe de gestion
- Approuver le Consultant de consultants choisi pour mener l'évaluation
- Participer à toute réunion organisée depuis la phase de conception initiale de l'évaluation et garantir la qualité du rapport qui en découlera
- Faciliter l'accès à l'information au bénéfice de l'équipe d'évaluation
- Examiner et assurer la qualité du pré-rapport d'évaluation
- Diffuser et promouvoir l'utilisation des conclusions et recommandations de l'évaluation.

Le groupe de gestion comprendra au moins :

- **Analyste suivi évaluation du Bureau Régional**
- La Conseillère Régionale WPS -HA ;
- Le Spécialiste des évaluations du Bureau régional d'ONU femmes ;
- Le coordinateur du projet ;
- Le M&E specialist du projet.

Le Groupe de référence :

Le groupe de référence est partie intégrante de la structure de gestion de l'évaluation et il est mis sur pied dans le but de faciliter l'inclusion des parties prenantes dans la conception et la définition du champ de l'évaluation, la sensibilisation sur les différents besoins en informations, la qualité du travail tout au long du processus et la diffusion des résultats de l'évaluation.

Le groupe de référence sera composé des parties prenantes clés, acteurs du projet à évaluer : les gestionnaires du projet, les représentants des donateurs, les représentants du système des Nations Unies, les représentants d'organisations non gouvernementales, les représentants des structures étatiques partenaires...

Les membres du groupe de référence devront :

- Agir en tant que source de connaissances pour l'évaluation
- Agir comme informateur durant le processus d'évaluation
- Aider à identifier les parties prenantes externes à consulter au cours du processus ;
- Jouer un rôle prépondérant dans la diffusion des résultats de l'évaluation et dans la mise en œuvre de la réponse managériale
- Participer à toutes les réunions du groupe de référence
- Fournir des apports significatifs et garantir la qualité des principaux produits d'évaluation : TdR, rapport de conception initiale et du rapport d'évaluation provisoire
- Participer à la réunion de validation du rapport d'évaluation final
- Participer à des activités d'apprentissage liées au rapport d'évaluation

Il comprendra au moins :

- La Conseillère Régionale WPS-HA ;**
- La représentante du bailleur du projet ;**

**Le Coordinateur du projet ;
Les Partenaires de mise en œuvre,
Le M&E Du projet
Le spécialiste évaluations du Bureau régional d'ONU femmes**

Le Groupe de Référence consultatif examinera le projet de rapport d'évaluation et fournira des commentaires substantiels pour assurer la qualité et l'intégralité du rapport et participera à la réunion de validation du rapport d'évaluation final.

k. Budget

Le Cabinet de Consultants, candidat pour la présente consultation, fera une proposition technique et financière.

La somme allouée couvrira les honoraires du Consultant de Consultants et tout autre frais éligible encouru durant l'exercice de ses fonctions (espace de bureau, soutien administratif et de secrétariat, télécommunications, photocopies de la documentation, voyages, etc.).

POSTE DE DEPENSE	QUANTITE	COUT UNITAIRE	JOUR	TOTAL
Honoraire des consultants				
Per diem collecte de données				
Logistiques collecte des données				
Traitement/saisie				
.....				

l. VALEURS / PRINCIPES

Intégrité : Faire preuve d'intégrité dans la défense et la promotion des valeurs dans les actions et les décisions, en lien avec le Code de Conduite des Nations Unies.

Sensibilité culturelle/Valorisation de la diversité : Faire montre de son appréciation de la nature multiculturelle de l'organisation et de la diversité culturelle du personnel. Avoir une vue internationale, apprécier les différences de valeurs et apprendre de la diversité culturelle.

m. Compétences

Compétences de base :

Ethique et Valeurs :

Démonstration/ Sauvegarde de l'éthique et de l'intégrité.

Communiquer l'information et les idées :

Faciliter et encourager la communication ouverte au sein de l'équipe (communiquer efficacement).

Gestion des conflits / Négocier et résoudre les désaccords

Partage de la connaissance / Apprentissage continue

Compétences fonctionnelles :

Le Consultant doit avoir des compétences variées, de manière à être autonome et à pouvoir suivre la

dynamique amorcée par l'équipe d'ONU Femmes.

Soumission de l'offre :

Les Cabinets de consultants intéressés doivent déposer leur offre au plus tard le 15 août 2024 au bureau régional d'ONU Femmes. Les candidats doivent soumettre (1) une lettre d'intérêt, (2) les CV personnel aligné, (3) être disponible durant la période de l'évaluation.

Les cabinets présélectionnés seront invités à transmettre deux rapports d'évaluation récents dont ils ont été les auteurs. Par la suite, ils participeront à une courte entrevue dans le cadre du processus de sélection finale.

Critères d'Evaluation Technique

- Compréhension des Termes de Références max. points : 20
- Pertinence de l'approche méthodologique max. points : 30
- Adéquation du calendrier max. points : 10
- Pertinence des CV proposés max. points : 40

Les propositions seront évaluées (points attribués) en fonction de la qualité de l'offre par rapport aux critères d'évaluation technique définis ci-dessus. Le seuil minimum pour la qualification technique est de 70 points.

Seules les propositions financières des prestataires de services qualifiés à la suite de l'évaluation technique seront prises en considération dans l'évaluation financière et l'attribution de l'offre.

Modalités de paiement

Les paiements seront effectués comme suit :

20% du paiement total à la soumission et à l'acceptation d'ONU Femmes du rapport de conception, la méthodologie et du planning initial ;

50% du paiement total à la soumission et à l'acceptation d'ONU Femmes du rapport intermédiaire ;

30% à la livraison et à l'acceptation d'ONU Femmes du rapport final d'évaluation à mi-parcours. Le rapport d'évaluation sera dit « final » lorsque le groupe de gestion de l'évaluation estimera que tous les commentaires émis ont été pris en compte.

Qualifications pour le recrutement

Education :	Le Chef de mission qui conduira l'évaluation doit avoir au moins un diplôme de Master en sciences sociales ou toutes autres disciplines connexes.
Expériences :	Le Chef de mission doit avoir la compétence requise pour mener une évaluation de projet. Il doit avoir l'expertise suivante : - être détenteur d'un Master en gestion de projet ou en sciences sociales ou toutes autres disciplines connexes ; - Avoir un minimum de 05 années d'expérience dans les évaluations qualitatives et quantitatives de projets axées sur le genre et/ou paix et sécurité ; - Avoir mené des évaluations dans au moins 2 pays concernés ou dans des pays ayant un contexte similaire ; - Avoir une connaissance des Nations Unies, dans ses aspects tant

	normatifs qu'opérationnels est souhaitable. Les membres de l'équipe doivent est au moins : - Être titulaire d'un diplôme d'au moins Bac+4 en sciences sociales, statistiques ou autres disciplines connexes ; - Expérience de travail dans les zones d'intervention ; L'équipe du Cabinet doit être composée de façon équilibrée d'hommes et de femmes.
Langue :	• Maîtrise parfaite du français écrite et parlée est requise;

XII. CODE D'ETHIQUE ET DE CONDUITE

ONU Femmes a élaboré un formulaire d'entente entre les consultants en évaluation, pour les évaluateurs qui doivent être signés dans le cadre du processus de passation des marchés, qui est basé sur les lignes directrices éthiques GNUE et un code de conduite. Ces documents seront annexés au contrat. Les lignes directrices du GNUE notent l'importance de la conduite éthique pour les raisons suivantes :

1. L'utilisation responsable du pouvoir : Tous ceux qui sont engagés dans les processus d'évaluation sont chargés de veiller à la bonne réalisation de l'évaluation.
2. Assurer la crédibilité : Avec une évaluation équitable, impartiale et complète, les parties prenantes sont plus susceptibles d'avoir foi dans les résultats d'une évaluation et de prendre note des recommandations.
3. L'utilisation responsable des ressources : La conduite conforme à l'éthique durant l'évaluation augmente la crédibilité de l'évaluation et donc la probabilité que l'investissement dans l'évaluation se traduise par une amélioration des résultats.

Les évaluateurs sont tenus de fournir un plan détaillé sur la façon dont les principes suivants seront assurés tout au long de l'évaluation (voir GNUE orientation éthique pour les descriptions):

- 1) Le respect de la dignité et de la diversité;
- 2) Le droit à l'autodétermination;
- 3) Une représentation équitable;
- 4) Le respect des codes pour les groupes vulnérables (par exemple, l'éthique de la recherche impliquant des jeunes enfants ou des groupes vulnérables);
- 5) Réparation;
- 6) La confidentialité; et
- 7) L'évitement de dommages.

Des garanties spécifiques doivent être mises en place pour protéger la sécurité (physique et psychologique) des répondants et ceux qui collectent les données. Ceux-ci devraient inclure :

1. Un plan est en place pour protéger les droits du défendeur, y compris la vie privée et la confidentialité ;

2. L'intervieweur ou collecteur de données est formé dans la collecte des informations sensibles, et si le sujet de l'évaluation se concentre sur la violence contre les femmes, ils devraient avoir une expérience préalable dans ce domaine ;
3. Les outils de collecte de données sont conçus d'une manière qui soit culturellement appropriée et ne créent pas de problèmes aux répondants ;
4. Les visites de collecte de données sont organisées au temps et lieu appropriés de manière à minimiser les risques pour les répondants ;
5. L'intervieweur ou collecteur de données est en mesure de fournir des informations sur la façon dont les individus en situation de risque peuvent demander un soutien.

La valeur ajoutée de l'évaluation est son évaluation impartiale et systématique du programme ou de l'intervention. Comme pour les autres étapes de l'évaluation, l'implication des parties prenantes ne doit pas interférer avec l'impartialité de l'évaluation.

L'évaluateur (s) prend la décision finale sur les constatations, conclusions et recommandations du rapport d'évaluation et l'évaluateur doit être protégé des pressions pour modifier les informations dans le rapport.

En outre, si l'évaluateur (s) identifie les problèmes d'actes répréhensibles, de fraude ou autre comportement contraire à l'éthique, les procédures de l'ONU Femmes doivent être suivies et la confidentialité maintenue. Le cadre juridique de l'ONU Femmes chargé de résoudre le problème de non-conformité avec les normes de conduite des Nations Unies, et d'accompagner les politiques de protection contre les représailles et interdisant le harcèlement et l'abus de pouvoir, de fournir un cadre cohérent visant à créer et à maintenir un environnement de travail harmonieux, veiller à ce que les membres du personnel ne se livrent pas à tout acte répréhensible et que toutes les allégations d'actes répréhensibles soient signalées sans délai, une enquête et des mesures appropriées prises pour parvenir à la responsabilisation. Le cadre juridique de l'ONU Femmes chargé d'assurer la conformité avec les normes de conduite des Nations Unies définit la faute et les mécanismes au sein de l'ONU Femmes pour signaler et enquêter sur elle. Plus d'informations peuvent être fournies par l'ONU Femmes, si nécessaire.

Signatures- Post Description Certification		
Incumbent (if applicable)		
Name	Signature	Date
Supervisor		
Name / Title	Signature	Date
Chief Division/Section		
Name / Title	Signature	Date

Annexes

Annex 1 UN Women GERAAS evaluation quality assessment checklist

Guidance on the UN Women Global Evaluation Reports Assessment and Analysis System (GERAAS) is available at: <http://www.unwomen.org/en/about-us/evaluation/decentralized-evaluations>

Annex 2 UN Women Evaluation Consultants Agreement Form

UN Women Evaluation Consultants Agreement Form: <http://gate.unwomen.org/>
UNEG Ethical Guidelines and Code of Conduct for Evaluation in the UN system
<http://www.uneval.org/document/detail/100>

Annex 3 UNEG Norms and Standards for evaluation

UNEG Norms: UNEG website <http://unevaluation.org/document/detail/21>
UNEG Standards: UNEG website http://unevaluation.org/document/detail/22_23

Annex 4 UN Women Evaluation Handbook

UN Women Independent Evaluation Office website
<http://genderevaluation.unwomen.org/en/evaluation-handbook>

Annex 5 Resources for data on gender equality and human rights

UN Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) – Universal Human Rights Index: <http://uhri.ohchr.org/en>

UN Statistics – Gender Statistics: <http://genderstats.org/>

UNDP Human Development Report – Gender Inequality Index: <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>

World Bank – Gender Equality Data and Statistics: <http://datatopics.worldbank.org/gender/>

Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) Social Institutions and Gender Index: <http://genderindex.org/>

World Economic Forum – Global Gender Gap Report: <http://www.weforum.org/issues/global-gender-gap>

A listing of UN reports, databases and archives relating to gender equality and women's human rights can be found at: http://www.un.org/womenwatch/directory/statistics_and_indicators_60.htm

ANNEXE 6 : CANEVAS DE RAPPORT

I) Titre et page de garde

II) Résumé

III) Contexte et but de l'évaluation à mi-parcours

IV) Programme/descriptif de l'objet de l'évaluation à mi-parcours et du contexte

V) Objectifs et champs d'action de l'évaluation à mi-parcours

VI) Méthodologie et limites de l'évaluation à mi-parcours

VII) Constatations

VIII) Conclusions

IX) Recommandations

X) Enseignements tirés

ANNEXES du rapport :

- Termes de référence
- Documents consultés
- Liste des institutions interrogées ou consultées et sites visités (sans référence directe aux individus)
- Documents portant par exemple sur les résultats d'analyse, la méthodologie utilisée, la matrice d'évaluation
- Liste des conclusions, constatations et recommandations